

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211407556-20260225-D25-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026

DELIBERATION N° 25/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VILLERVILLE**

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, le 25 février, à 18h00 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel MARESCOT, Maire.

**DATE DE
CONVOCAION**
18 février 2026

DATE D'AFFICHAGE
19 février 2026

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Michel DABOUT - Madame Sophie DIERRE - Madame Corinne DROUEN - Monsieur Éric ESTRIER - Madame Anne JOSEPH - Madame Catherine LEFEBVRE – Monsieur Germain LELARGE- Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY - Madame Sophie NGUYEN VAN MAI - Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

EXCUSÉ : Madame Catherine FILIPOV donne pouvoir à Monsieur Michel MARESCOT – Monsieur Didier PAPELOUX donne pouvoir à Madame Anne JOSEPH.

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice	13
Présents	11
Votants	13

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée en qualité de secrétaire : Madame Anne JOSEPH.

**LOCAL 4 RUE DE BANVILLE
Réduction de loyers**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que lors de la dernière tempête, le local situé au 4 rue de Banville, loué par _____ au tarif de 200€ chacune par mois, a subi des dégâts au niveau de la toiture, notamment une fuite au niveau des velux.

Afin de compenser les dégâts créés par cette fuite, monsieur le Maire propose une réduction de leur loyer pour 2 mois, à savoir février et mars 2026, soit 400€ chacune.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés.

AUTORISE la gratuité des loyers de _____ sur 2 mois, en février et mars 2026.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

